

La Gauche Trélazéenne
Conférence de presse du 11 décembre 2014

Aménagement de la carrière Napoléon

Depuis la fermeture des Ardoisières, le projet d'aménagement du site ardoisier (autour de la carrière Napoléon) est régulièrement évoqué par le Maire. Des investisseurs privés seraient intéressés.

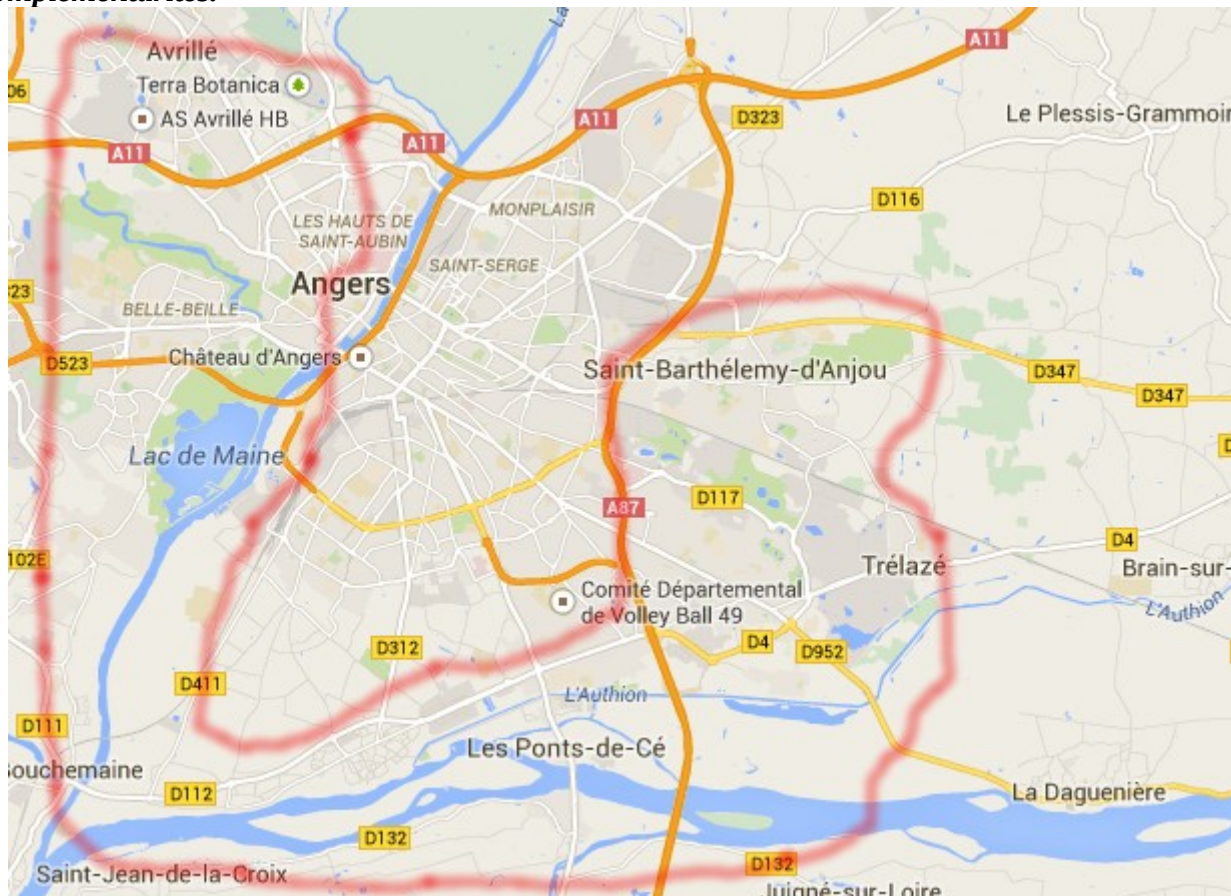
Un tel projet, s'il s'insère dans la stratégie de Ville Événement - même en privilégiant les aspects sport, loisirs et culture - serait une gabegie puisqu'en concurrence avec les activités déjà présentes sur l'Agglomération Angevine.

Nous considérons qu'il y a là matière à travailler sur un projet qui doit être exemplaire basé sur un mode de développement durable et humain. **La concertation doit avoir lieu en amont**, sans quoi ce n'est plus de la concertation s'il ne reste plus qu'à avaliser ou non un projet ficelé.

Faire ce choix suppose de le penser selon des enjeux économiques bien sûr, mais aussi sociaux et environnementaux et ce, à plusieurs échelles.

Concernant les enjeux économiques, le futur projet devra bien entendu prendre en compte la nécessité d'attirer des activités sur la ville, renforcer son dynamisme par la création d'emplois (que nous souhaitons pérennes) autour des potentialités du site en termes de tourisme, de culture et de loisirs.

Sur ce point, la localisation géographique de la Carrière Napoléon offre des atouts incontestables : accessibilité, ouverture sur la vallée de la Loire ou l'Authion, etc. ***A l'échelle intercommunale, n'y-aurait-il pas intérêt à réfléchir le futur de cet espace en terme de maillon fort entre Les Ponts-de-Cé/la vallée de la Loire et le reste du site ardoisier, et au-delà, une ouverture sur Angers et l'agglomération. L'observation de la carte permet d'imaginer les complémentarités.***



A l'heure où le naufrage de Terra Botanica devrait sonner le glas des stratégies concurrentielles dans lesquelles des millions d'euros sont gaspillés, la raison devrait l'emporter et enfin réfléchir en termes de coopération. ***Mais pour cela, c'est très en amont qu'il faut mettre tout le monde autour de la table.***

Il est urgent d'imposer d'autres logiques. Penser culture et loisir au niveau « Agglomération » n'est pas une ineptie et n'est pas contradictoire avec le nécessaire développement et le maintien des entités propres à chacune des composantes d'ALM.

Alain Pagano, conseiller municipal communiste d'Angers propose des pistes à creuser sur un projet commun Ville d'Angers/Conseil Général regroupant le Muséum d'histoire naturelle et Terra Botanica. C'est une excellente idée qui doit trouver sa place dans un projet plus global.

Les questions économiques ou d'emploi étant des compétences d'agglomération, il y a, sur le pilier économique du développement durable, la nécessité de travailler de façon coopérative sur le devenir de la carrière Napoléon avec les autres communes pour la pleine réussite du projet. Ce serait par exemple une erreur de réfléchir l'exploitation du plan d'eau en terme de concurrence avec les autres espaces existants dans l'agglomération, le Lac de Maine par exemple.

Le principe d'une politique sociale est d'opérer des choix et de se doter de moyens visant à réduire les inégalités. La présence d'un site comme le nôtre constitue un levier que nous pourrions activer dans l'intérêt des Trélazéens. Monsieur Goua a mis au cœur de son mandat la jeunesse. Et bien pourquoi ne pas faire le choix d'un centre d'accueil de classes vertes sur le site ou à proximité ? Cette proposition fait partie de notre projet de « Ville Humaine ».

Du point de vue pédagogique et patrimonial, Trélazé et le site ardoisier sont particulièrement « exploitables » (histoire industrielle et sociale, Sciences et Vie de la Terre, EPS, etc.). Nous disposons aussi des Anciennes Écuries et le musée de l'Ardoise ... Et que dire de l'ouverture sur Angers et ses potentialités culturelles ou encore la vallée de la Loire jusqu'à Fontevraud ?



Cela permettrait de se doter d'un outil **utile et nécessaire** pour les écoles de la ville, (voire pour le collège ou même le lycée professionnel sur la base de conventions), peut-être de travailler à des jumelages avec d'autres communes en France (mer, montagne, ou autres), de garantir

durablement les classes transplantées ... La découverte de la mer ou la montagne est mieux en vrai que sur une tablette numérique ! Il y aurait même la possibilité de réfléchir à sa mise à disposition, là aussi, pour des écoles de l'agglomération. ***Là encore, les logiques de coopération doivent prévaloir !***

A l'heure où la crise frappe lourdement, à Trélazé mais aussi ailleurs, l'ouverture sur d'autres horizons est essentiel à la jeunesse. ***Nous avons là un moyen concret de contribuer, dans la durée, à la réussite d'un projet visant à réduire les inégalités sociales.***

Enfin, bien sûr, comment penser ce site sans évoquer son caractère exceptionnel du point de vue écologique et environnemental ? Les intérêts sont certains concernant aussi bien la faune, la flore, ou les caractères géologiques du site. Une nouvelle fois, nous aurions tort de penser un aménagement à la seule échelle de la carrière et de ses abords, la proximité de la vallée de la Loire et de l'Authion (avifaune de la Fosse de Sorges) est là pour le souligner. ***Il s'agit là d'un site d'une richesse écologique unique dont la préservation doit constituer un axe essentiel du projet.***

Aussi, un tel projet doit-il être pensé :

- à plusieurs échelles, en termes de coopération et non de concurrence à l'échelle de l'agglomération,
- cela suppose une approche démocratique, une intervention d'un maximum d'acteurs locaux (élus, associations, citoyens, techniciens, etc.). ***Nous exigeons sur cette question, la tenue d'une commission extra-municipale préalable à toute étude.*** Il est inimaginable d'abandonner ce projet dans les mains d'exploitants privés. Ce projet doit d'être exemplaire et, une éventuelle exploitation privée ne manquerait pas, à coup sûr, de faire prévaloir les critères de rentabilité sur les enjeux sociaux et environnementaux.

De même, nous nous opposerions à toute logique visant à utiliser l'exploitation de ce site dans l'unique optique de vendre des terrains pour « renflouer les caisses ». Il s'agirait là d'une vision restrictive et à très court terme, à l'opposé des enjeux que nous défendons dans le cadre d'un projet humain et durable.